

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 mars 2016

1^{ère} **Commission**

N° CP-2016-2-1-7

Service instructeur
Direction des Finances

Service consulté

**GARANTIE DÉPARTEMENTALE D'EMPRUNT
SA HLM DOMIAL ESH
RÉHABILITATION THERMIQUE DE 42 LOGEMENTS À WIDENSOLEN**

Résumé : Il vous est proposé d'accorder la garantie départementale d'emprunt à la SA HLM DOMIAL ESH à hauteur de 100 % pour un éco-prêt de 588 000 € et un prêt PAM d'un montant de 230 131 € à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de réhabilitation thermique de 42 logements situés 1 à 7 rue Saint Germain à Widensolen.

Au cours de sa séance du 26 juin 2015 (CG-2015-6-12-8), le Conseil départemental a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes de garantie d'emprunt départementale.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation une demande émanant de la SA HLM DOMIAL ESH, relative à une demande de garantie d'emprunt pour un éco-prêt d'un montant de 588 000 €, complété par un prêt PAM d'un montant de 230 131 € à souscrire pour financer une opération de réhabilitation thermique de 42 logements situés 1 à 7 rue Saint Germain à Widensolen.

Cette opération a fait l'objet d'une décision de financement en date du 18 décembre 2015.

Le financement prévisionnel de cette opération d'un montant total de 1 124 131 € est prévu selon le tableau ci après :

Subventions	126 000 €
Eco-prêt CDC	588 000 €
Prêt CDC PAM	230 131 €
Prêt Action Logement	180 000 €
TOTAL	1 124 131 €

Les caractéristiques des prêts à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour lesquels la garantie est demandée sont les suivantes :

Caractéristiques du prêt	ECO-PRÊT	PAM
Identifiant de la Ligne du Prêt	5119846	5119845
Montant de la Ligne du prêt	588 000	230 131
Commission d'instruction	0 €	0 €
Durée de la période	Annuelle	Annuelle
Taux de la période	0,5 %	1,35 %
TEG de la Ligne du Prêt	0,5 %	1,35 %
Phase d'amortissement		
Durée du différé d'amortissement	24 mois	24 mois
Durée	25 ans	25 ans
Index	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index	- 0,25 %	0,6 %
Taux d'intérêt	0,5 %	1,35 %
Périodicité	Annuelle	Annuelle
Profil d'amortissement	Amortissement déduit (intérêts différés)	Amortissement déduit (intérêts différés)
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité forfaitaire 6 mois	Indemnité forfaitaire 6 mois
Modalité de révision	DL	DL
Taux de progressivité des échéances	0 %	0 %
Taux plancher de progressivité des échéances	0 %	0 %
Mode de calcul des intérêts	Equivalent	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30/360	30/360

Le(s) taux indiqué(s) ci-dessus est (sont) susceptible(s) de varier en fonction de l'index de la Ligne du Prêt.

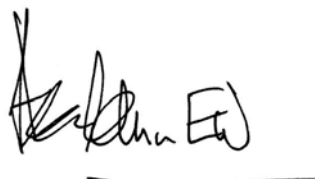
Ce prêt peut bénéficier d'une caution intégrale, s'agissant d'opérations entrant dans le champ des modalités d'octroi au titre de la délégation de la compétence logement au Département.

Les dispositions en la matière prévoient l'octroi d'une caution à 100 %, sans implication de la commune d'implantation et sans prise de sûreté, pour le financement des opérations de réhabilitation thermique du parc existant (rapport CG-2013-3-1-3 du 21.06.2013).

En cas de mise en jeu de la garantie, les crédits d'avances en garantie d'emprunt seront inscrits au chapitre 27 nature 2761.

Je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur le principe de la garantie d'emprunt et m'autoriser à signer, le cas échéant, les documents relatifs à cette garantie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN